

# Accélérer la transition climatique locale (ATCL)

Volet 1

Identification des parties prenantes



# Identification des parties prenantes

L'étape 3 du *Guide d'élaboration d'un plan climat, volet 1*, du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques de la Faune et des Parcs (MELCCFP) énonce que « la participation des parties prenantes est une condition essentielle au succès de la démarche d'élaboration d'un plan climat ». L'organisme municipal doit **identifier** des parties prenantes internes et externes de son organisation, **collecter** des données sur ces dernières dans le but de mieux les connaître, d'établir des liens entre elles et de déterminer leur niveau d'**implication** souhaité dans l'élaboration du plan climat de l'organisme municipal. Puis, **cartographier** les parties prenantes est l'occasion d'établir les bonnes stratégies de communication et de participation pour favoriser l'adhésion à la démarche ATCL. L'engagement des acteurs par leur connaissance, leur sensibilisation et leur mobilisation sera gage de succès de la démarche d'élaboration du plan climat. La réalisation de ces actions n'est pas linéaire et se fait de manière itérative.

# 1 Identifier

Identifier des parties prenantes est fondamental dans l'élaboration d'un plan climat. Un remue-méninge peut être effectué par l'équipe de projet afin de débiter la liste des parties prenantes internes et externes.

Voici une piste de réflexion de parties prenantes à identifier dans la démarche d'élaboration d'un plan climat. Il s'agit d'une liste non exhaustive avec un classement de parties prenantes par secteurs d'activités.

## Environnement

Organisme de bassin versant (OBV), Comité de zone d'intervention prioritaire (ZIP), Conseil régional de l'environnement (CRE), réseau des corridors écologiques, groupes citoyens, etc.

## Agricole et forestier

Syndicats locaux et sectoriels de l'Union des producteurs agricoles (UPA), branches régionales d'ALUS Canada, table agroalimentaire régionale, agence de mise en valeur de la forêt privée, etc.

## Économie

Chambre de commerces et d'industries, société de développement touristique ou commerciale, grands employeurs, Réseau des SADC+CAE, associations de propriétaires, etc.

## Municipal

Services municipaux (administration, loisirs, travaux publics, sécurité incendie, urbanisme, etc.), régies intermunicipales, office municipal d'habitation, services de la MRC, etc.

## Institutionnel

Nation autochtone, centre de services scolaires, cégep, université, ministère ou direction régionale (MSP, MELFFCP, MSSS, etc.), Hydro-Québec, centre de recherche, etc.

## Communautaire

Association de bénévoles, maison des aînés, cercle de fermières, CIUSSS, groupes communautaires, tables de concertation, etc.

Finalité : Liste des parties prenantes préliminaires

# 2 Collecter

Collecter des données sur les parties prenantes est l'occasion de constituer une bande de données et de déterminer la manière dont elles vont contribuer à l'élaboration du plan climat.

Lorsqu'une première liste des parties prenantes est établie, l'équipe de projet peut ensuite collecter des données via des entrevues téléphoniques, des sondages, des avis formels, etc. Voici des exemples de données pertinentes à collecter : nom, type, coordonnées de l'organisme ou de la personne, coordonnées complètes, rôle ou mission, domaine d'expertise, connaissance du territoire et de ses enjeux, niveau d'intérêt envers la démarche d'élaboration du plan climat ou leur connaissance d'autres parties prenantes.

Finalité : Liste des parties prenantes bonifiée

# 3 Impliquer

Impliquer les parties prenantes identifiées bonifie la démarche d'élaboration du plan climat. Cependant, leur niveau d'implication n'est pas le même.

Déterminer le niveau d'implication des parties prenantes en les classant en catégories, par exemple de faible à forte, facilitera leur implication dans l'élaboration du plan climat.

## Forte

Implication dans l'équipe de projet et participation à toutes les différentes étapes de la démarche d'élaboration du plan climat.

## Modérée

Implication à certains moments clés, par exemple lors de consultation ou pour la vulgarisation de concepts. Les experts scientifiques sont souvent impliqués de manière modérée.

## Faible

Implication lors d'activités de consultation et lors de la transmission d'informations tout au long de la démarche, comme la population en générale.

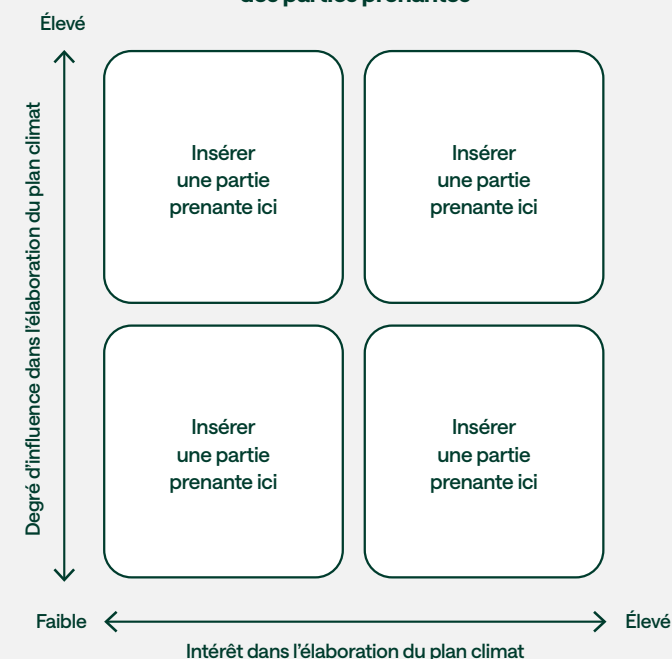
Finalité : Cartographie des parties prenantes

# 4 Cartographier

Cartographier les parties prenantes permet d'illustrer leur niveau d'implication dans la démarche ATCL.

Regrouper les parties prenantes à l'intérieur de différentes catégories et illustrer ces dernières à l'intérieur d'une cartographie offre la possibilité de mettre en place des stratégies de communication efficaces et efficientes. Plusieurs cartographies des parties prenantes peuvent être réalisées selon une variété de catégories (adaptation, réduction des GES, soutien à la transition, etc.).

## Exemple de cartographie des parties prenantes



Inspiré de : Matrice du pouvoir et de l'intérêt (Johnson et autres, 2005), consulté via l'Institut royal d'architecture du Canada. <https://chop.raic.ca/fr/chapter-5.2>

Finalité : Stratégie de communication adéquate entre l'organisme municipal et les parties prenantes en fonction de leur niveau d'implication

# Participation publique

L'identification des parties prenantes mène forcément à des activités de participation publique sous différentes formes. Plusieurs méthodes peuvent être utilisées selon les parties prenantes et selon les moyens technologiques et les ressources humaines de l'organisme municipal chargé de l'élaboration du plan climat.



# 1 Informer

Informar adéquatement est la base pour un engagement réussi et permet d'expliquer la démarche, ses étapes et assurer la compréhension et la finalité de la démarche. Par exemple, le journal municipal, le site Web ou les médias sociaux de l'organisme municipal sont des moyens rapides et peu coûteux d'informer.

## Moyens d'information

Site Web, infolettre, médias sociaux, journaux, assemblées d'information, envois postaux ciblés, etc.

# 2 Consulter

Consulter offre la possibilité aux parties prenantes de transmettre ses idées, ses préoccupations, ses craintes, ses aspirations, etc. Elle permet d'échanger avec l'organisme municipal sur la démarche, d'apporter une analyse plus fine du territoire. L'organisme municipal sera en mesure d'enrichir les mesures d'adaptation et d'atténuation afin que ces dernières soient adaptées aux réalités du territoire.

## Moyens de consultation

Assemblée publique de consultation, appel de mémoires, sondages, etc.

# 3 Impliquer

Impliquer les parties prenantes activement lui permet de s'approprier davantage le plan climat et sa mise en œuvre en les rapprochant du processus décisionnel. Ainsi, des idées peuvent émerger lors de l'interaction entre les participants et l'équipe de projet. Cela permettra de bonifier la démarche et de peaufiner la connaissance du territoire. L'implication doit débuter tôt dans le processus afin que les parties prenantes s'approprient le projet.

## Moyens d'implication

Atelier participatif, charrette d'idéation, café urbain, forum, etc.

# 4 Rétroagir

Rétroagir sur les démarches réalisées assure une transparence de la démarche. Les parties prenantes ayant assisté aux différentes activités de participation auront le sentiment d'avoir été entendues. De plus, la rétroaction offre la possibilité de documenter la démarche et de s'assurer que tous ont la même compréhension des résultats attendus.

## Moyens de rétroaction

Rapport, compte-rendu, bilan, procès-verbal, etc.





# Glossaire

---

## Partie prenante

Individu ou groupe ayant un intérêt dans les décisions ou activités d'une organisation. (OQLF, 2024)

---

## Plan climat

Document de planification d'actions de lutte contre les changements climatiques, sur un horizon de temps défini, priorisées à la suite d'une démarche d'adaptation (appréciation et traitement des risques), d'un inventaire des émissions de gaz à effet de serre et d'une évaluation du potentiel de réduction des émissions. Énonce des objectifs d'adaptation et une cible de réduction d'émissions de GES, en fonction de la période visée.

---

## Principe de participation et d'engagement

Principe de développement durable selon lequel la participation et l'engagement des citoyens et des groupes qui les représentent sont nécessaires pour définir une vision concertée du développement et assurer sa durabilité sur les plans environnemental, social et économique (OQLF, 2024).

---

# Références

- 
- Borealis. (2023) Comment établir une mobilisation efficace des parties prenantes? <https://www.boreal-is.com/fr/blog/strategie-gestion-parties-prenantes-efficace/>
- 
- Borealis. (2023). Cartographie des parties prenantes : Quand, pourquoi et comment cartographier les parties prenantes? <https://www.boreal-is.com/fr/blog/cartographie-parties-prenantes-evaluer/>
- 
- Institut royal d'architecture du Canada. (2024). Chapitre 5.2 Gestion des parties prenantes. [Chapitre 5.2 –RAIC](#)
- 
- International association for public participation (IAP2). (2018). IAP2 Spectrum of Public Participation. [https://cdn.ymaws.com/www.iap2.org/resource/resmgr/pillars/Spectrum\\_8.5x11\\_Print.pdf](https://cdn.ymaws.com/www.iap2.org/resource/resmgr/pillars/Spectrum_8.5x11_Print.pdf)
- 
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (2018). Fiche 2 : Exemples de mesures de participation publique. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affairesmunicipales/publications/amenagement\\_territoire/guide\\_elaboration\\_politique\\_participation\\_publique/participation\\_publique\\_fiche\\_2.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affairesmunicipales/publications/amenagement_territoire/guide_elaboration_politique_participation_publique/participation_publique_fiche_2.pdf)
- 
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (2018). Fiche 3 : Exemples de démarche de participation publique. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/amenagement\\_territoire/guide\\_elaboration\\_politique\\_participation\\_publique/participation\\_publique\\_fiche\\_3.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/amenagement_territoire/guide_elaboration_politique_participation_publique/participation_publique_fiche_3.pdf)
- 
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (2024) Guide d'élaboration d'une politique de participation publique en aménagement du territoire et d'urbanisme pour les municipalités. <https://www.quebec.ca/habitation-territoire/amenagement-developpement-territoires/amenagement-territoire/guide-participation-publique>
- 
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. (2024). Guide d'élaboration d'un plan climat. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/programmes/accelerer-transition-locale/guide-elaboration-plan-climat.pdf>
- 
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. (2024). Accélérer la transition climatique locale. <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-economie-verte/actions-lutter-contre-changements-climatiques/agir-localement/aide-financiere-organismes-municipaux/accelerer-transition-climatique-locale>
- 
- Office québécois de la langue française. (2024). Vocabulaire du développement durable. [https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/terminologie\\_deve\\_durable.aspx](https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/terminologie_deve_durable.aspx)
- 
- Ouranos et ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. (2024). Élaborer un plan d'adaptation aux changements climatiques –Guide pour les organismes municipaux. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/outils/guide-elaborer-plan-adaptation-organismes-municipaux.pdf>
-